



Paris, le 7 avril 2015

## Communiqué de presse

### **Professionaliser l'université aujourd'hui pour une insertion professionnelle réussie demain : l'ARES sort sa contribution sur l'insertion professionnelle !**

**L'insertion professionnelle, 3ème mission des universités** depuis la loi LRU de 2007<sup>1</sup>, est une problématique grandissante et représente des **enjeux considérables**, tant pour les étudiants, car elle constitue l'aboutissement de leur formation, que pour les universités, qui se doivent d'adapter leur offre de formations afin de rester compétitives et attractives pour le monde professionnel. Les universités ont mis en place certains dispositifs pour améliorer cette insertion professionnelle, **dispositifs cependant loin d'être suffisants et efficaces**.

**De nombreuses améliorations sont primordiales.** La contribution présentée par l'ARES vise à offrir des **solutions nécessaires aux universités**, afin qu'elles saisissent pleinement les enjeux liés à l'insertion professionnelle de leurs étudiants et qu'elles se saisissent de ces propositions afin d'améliorer cette insertion professionnelle.

S'agissant de la formation universitaire, **l'apprentissage des nouvelles technologies, la mise en place de projets professionnels** (jeux d'entreprises...) ou encore un **apprentissage renforcé des langues étrangères** sont des enseignements nécessaires pour améliorer la formation des étudiants et l'adapter au regard des évolutions du marché du travail.

Pour la formation professionnelle, une **généralisation du stage à tous les cycles universitaires** (licence, master, doctorat), le **développement de l'alternance** ou encore **l'accompagnement des néo-diplômés** sont des pistes de réflexion à entamer pour améliorer l'employabilité des étudiants à l'issue de leur parcours universitaire.

Par ailleurs, des **interactions accrues entre le monde étudiant, le monde universitaire et le monde professionnel** sont la clef de cette adaptation des universités et de leur offre de formations aux besoins du marché du travail.

**L'ARES et son réseau**, se basant sur les propositions de cette contribution, **s'emploieront à les voir mettre en place au sein de nos universités**, par le biais de ses élus étudiants mais également par le biais des pouvoirs publics actuels, afin d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants en sciences sociales.

#### **Contacts presse :**

- Erwann TISON – Président – [erwann.tison@fede-ares.org](mailto:erwann.tison@fede-ares.org) – 06 38 75 02 96
- Coline BRIATTE – Attachée de presse – [coline.briatte@fede-ares.org](mailto:coline.briatte@fede-ares.org) – 06 50 84 42 34
- Axelle POUJOL - VP en charge de l'insertion professionnelle – [axelle.poujol@fede-ares.org](mailto:axelle.poujol@fede-ares.org) - 06 14 47 93 16
- Martin HUMBERT - CM insertion professionnelle – [martin.humbert@fede-ares.org](mailto:martin.humbert@fede-ares.org) - 06 67 59 46 07

<sup>1</sup> Loi relative aux responsabilités et libertés des universités : <http://ares.tl/b3j>